

RAPPORT N°209 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 14 DÉCEMBRE 2019

Ce rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 7 au 14 décembre 2019 concernant les cas de violations et atteintes aux droits de l'homme au Burundi.

Au moins trois (3) personnes ont été assassinées au cours de la période. Toutes les victimes sont identifiées mais les auteurs de ces assassinats ne le sont pas. Un sénateur burundais a également tenté d'assassiner deux (2) personnes, dont son épouse, avant de percuter une dizaine d'autres personnes durant sa fuite en voiture.

Le rapport évoque également des cas d'arrestations arbitraires : au moins treize (13) cas sont répertoriés. Tous ces cas, à l'exception d'un seul, concernent des membres actifs du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté).

1. Atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique

- Des individus non identifiés ont assassiné Emmanuel Madagasha dont le corps a été découvert flottant dans la rivière Ruvyironza près des rives de la colline Nyamugari, commune Ryansoro, sud-ouest de la province Gitega le 7 décembre 2019. Des témoins rapportent que la victime a été enterrée sur cette même colline sur décision des autorités administratives locales.

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a pas encore déterminé les circonstances de la mort de M. Madagasha ni les éventuels auteurs de son assassinat.

- Un sénateur nommé Gédéon Gahungu a tenté d'assassiner son épouse et un visiteur à son domicile au quartier Gatunguru, commune Mutimbuzi, province Bujumbura le 7 décembre 2019. Des témoins rapportent qu'il a asséné des coups de houes aux deux victimes avant de prendre fuite. Durant sa fuite, le sénateur élu dans la province Rumonge (sud-ouest du pays) a blessé une dizaine de personnes en les percutant avec son véhicule.

Sos-Torture/Burundi note que la police a arrêté et mis sous les verrous le sénateur Gédéon Gahungu.

- Des individus non identifiés ont assassiné Côme Ndikuriyo (60 ans) devant l'entrée de son domicile sur la colline Mujigo, commune Buyengero, province Rumonge (sud-ouest du pays) le 7 décembre 2019 dans la soirée. Des témoins rapportent que les assassins ont utilisé d'une grenade.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Buyengero a arrêté deux jeunes hommes du voisinage pour enquête au lendemain de cet assassinat. Il s'agit d'Éric Nkengurutse et Patrick Manirakiza.

- Des individus non identifiés ont assassiné Siméon Nkurikiye dont le corps a été découvert sur la colline Nyacambuko, commune Buyengero, province Rumonge le 8 décembre 2019. Des proches rapportent que la victime était portée disparue depuis vendredi le 6 décembre 2019. L'administration locale a ordonné son inhumation le jour-même.

Sos-Torture/Burundi note que la police de Buyengero a annoncé l'arrestation de 4 suspects en lien avec cet assassinat.

2. Atteintes au droit à la liberté et à la sécurité physique

- Des agents de la police ont arrêté Philippe Bucumi, Chadrak Niyonkuru, Éric Nshimirimana, Élie Ntakirutimana, Salvator Bivugire et Emmanuel Ntahonsangiye sur la colline Kanazi, commune Musigati, province Bubanza (ouest du pays) le 8 décembre 2019. Des proches rapportent que tous sont des membres du parti d'opposition CNL (Congrès National pour la Liberté) accusés d'avoir peint la veille la permanence de leur parti qui devait être officiellement inaugurée.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires orchestrées par les membres du parti au pouvoir CNDD-FDD. Des témoins rapportent que lors des arrestations, les miliciens imbonerakure ainsi que les élus collinaires ont aidé les agents de police. Il s'agit de Donatien Ngendakuriyo, chef de colline Kanazi et son adjoint Éraсте Ngendakumana ainsi que le chef local de la milice imbonerakure David Nsengiyumva.

- Des agents de la police ont arrêté Denis Ndikumana et Diomède Hatungimana au centre de la commune Rusaka, province Mwaro (centre du pays) le 9 décembre 2019. Des proches rapportent qu'ils sont tous les deux membres du parti d'opposition CNL. Des témoins rapportent en outre que l'opération était dirigée par l'administrateur communal de Rusaka (membre du parti au pouvoir CNDD-FDD).

Sos-Torture/Burundi note que la police n'a donné aucun motif aux arrestations.

- Des agents de la police ont arrêté Berchimas Nsabimana au centre de la commune Rusaka, province Mwaro le 10 décembre 2019. Des proches rapportent qu'il est membre du parti d'opposition CNL. M. Nsabimana est observateur, pour le compte de son parti, au bureau d'enrôlement électoral de l'école fondamentale Écofo Rusaka I.

Sos-Torture/Burundi note qu'il est accusé de diffamation. Sos-Torture/Burundi a aussi appris les arrestations de Mme Anatolie Gakobwa et Richard Gahungu dans la même commune de Rusaka le 12 décembre 2019. Ils sont tous deux militants du parti CNL et sont également accusés de diffamation et d'outrage aux institutions.

Il s'agit vraisemblablement de nouvelles victimes de l'intolérance politique accrue visant les membres de l'opposition, et tout particulièrement des membres du CNL.

- Des agents du service national des renseignements ont arrêté Rémy Havyarimana et Patrick Kanyabwero dans la soirée du 11 décembre 2019. Le premier a été interpellé près de son domicile dans le quartier Kizingwe-Bihara, zone Kanyosha avant d'être embarqué dans un véhicule immatriculé D6394A; et le second dans le quartier Kajiji de la zone Kanyosha, commune Muha (sud de la ville de Bujumbura). Des proches rapportent que M. Havyarimana est secrétaire du parti d'opposition CNL à Kanyosha. M. Kanyabwero est un élu collinaire à Kajiji.

Sos-Torture/Burundi note des arrestations arbitraires : M. Havyarimana est victime de son appartenance politique et M. Kanyabwero est accusé d'avoir refusé de collaborer dans la traque et le harcèlement des membres de l'opposition.



Rémy Havyarimana, arrêté par des agents du SNR près de chez lui à Kanyosha.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat du Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.